



3^e Journée de droit pénal

mardi 8 septembre 2020

Sous la direction de
Prof. Ursula Cassani, Yvan Jeanneret et Bernhard Sträuli



Avertissement important

En raison des conditions incertaines imposées par l'actualité sanitaire, les participant-es sont rendu-es attentif-ves au fait que, selon les prescriptions qui s'appliqueront au jour de la tenue du colloque, il est possible que cette manifestation se déroule en tout ou partie par vidéoconférence. Si le nombre de places dans l'auditoire doit être limité, ces places seront attribuées aux participant-es dans l'ordre de leur inscription. Les autres personnes recevront toutes les indications nécessaires afin de pouvoir suivre le colloque par vidéoconférence et accéder à la documentation. Compte tenu de ces mêmes incertitudes, nous avons renoncé à organiser des prestations de restauration, de sorte qu'aucun repas ni pause-café ne sera organisé. La finance d'inscription a toutefois été fortement revue à la baisse pour prendre en considération ces différents éléments. Nous savons pouvoir compter sur votre indulgence et votre compréhension pour ces aléas. Notre priorité est de pouvoir maintenir notre tâche de formation continue et d'échanges scientifiques sur les thèmes qui nous sont chers.

Troisième Journée de droit pénal

En dépit des difficultés majeures dans lesquelles 2020 a plongé le monde, le Département de droit pénal affiche sa volonté de maintenir et de pérenniser ce rendez-vous bisannuel des pénalistes genevois-es et romand-es qu'est notre Journée de droit pénal, dont nous annonçons ici la troisième édition. Fidèle à la recette retenue dans les précédentes éditions, cette Journée aura pour but d'assurer la formation continue des praticien-nés du droit pénal, notamment par des chroniques de jurisprudence, mais aussi d'analyser et de débattre de manière plus approfondie sur différents sujets actuels du droit de fond et de la procédure pénale.

Public

Juges, procureur-es, avocat-es, praticien-nés de l'exécution des peines et mesures, juristes dans les administrations et les autorités de surveillance, juristes et compliance officers dans les entreprises, policier-ères, universitaires.



Programme

- 9h00 **Ouverture de la Journée**
Bénédict Foëx, professeur, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Genève
Bernhard Sträuli, professeur, directeur du Département de droit pénal de l'Université de Genève
- 9h15 **Infractions numériques**
Sébastien Fetter, docteur en droit, procureur dans le canton de Vaud (cellule criminalité informatique), chargé de cours à l'Université de Lausanne
- 9h45 **Chronique de jurisprudence en matière de procédure pénale**
Bernhard Sträuli
- 10h30 Pause
- 11h00 **Entraide internationale en matière pénale : évolutions récentes et à venir**
Maria Ludwiczak Glassey, docteure en droit, chargée de cours à l'Université de Genève, chargée d'enseignement à l'Université de Neuchâtel
- 11h30 **Chronique de jurisprudence en matière de droit pénal général et spécial**
Yvan Jeanneret, professeur à l'Université de Genève, avocat au Barreau de Genève
- 12h15 Questions et discussion
- 12h30 Pause
- 14h00 **Le recours en matière pénale**
Laura Jacquemoud-Rossari, juge au Tribunal fédéral
- 14h45 **Vision croisée sur le débat contradictoire**
Daniel Kinzer, avocat au Barreau de Genève
Jacques Rayroud, procureur général suppléant de la Confédération
- 15h30 **Vision croisée sur l'exécution des mesures**
André Kuhn, professeur aux Universités de Genève et Neuchâtel
Laurence Viollier, juge au Tribunal pénal, Genève
Baptiste Viredaz, docteur en droit, chargé de cours à l'Université de Lausanne, avocat au Barreau vaudois
- 16h15 Questions et discussion
- 16h30 Clôture de la Journée

Renseignements pratiques

Lieu

Université de Genève – Uni Mail – Salle R380 (rez-de-chaussée)
40 bd du Pont-d'Arve – 1205 Genève

- De la gare Cornavin: tram 15 (arrêt Uni Mail)
- Du centre-ville ou de Moillesulaz: tram 12 (arrêt Pont-d'Arve) et tram 17 (arrêt Uni Mail)

Parking payant d'Uni Mail ou de Plainpalais.

Inscription avant le 31 juillet 2020

- En ligne sur www.unige.ch/formcont/cours/droitpenal

Au moyen du formulaire ci-joint à renvoyer:

- Par e-mail: droit-penal@unige.ch
- Par la poste:
Secrétariat du Département de droit pénal
Faculté de droit – Uni Mail – Université de Genève
40 bd du Pont-d'Arve – 1211 Genève 4

Finance d'inscription

- CHF 150.-, tarif ordinaire
- CHF 100.-, tarif réduit pour les étudiant-es et assistant-es des universités et les avocat-es stagiaires

La finance d'inscription comprend la participation au colloque en présentiel ou par vidéoconférence, ainsi que la documentation qui sera mise à disposition par le biais d'une plateforme de téléchargement. Elle ne comprend pas de prestation de restauration/rafraichissements.

Aucun remboursement n'est possible en cas de dédite.

Attestation

Pour les avocat-es stagiaires, les attestations électroniques via l'Application ODAGE seront délivrées sur demande.

Informations complémentaires

Odette Stierlin
Département de droit pénal – Université de Genève – Uni Mail
1211 Genève 4

Tél. +41 (0)22 379 85 52 | Odette.Stierlin@unige.ch

www.unige.ch/formcont/cours/droitpenal

Mardi 8 septembre 2020

Journée de droit pénal

Bulletin d'inscription à renvoyer jusqu'au 31 juillet 2020 | À remplir en lettres majuscules

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : Prénom :

Entreprise/Institution (*en toutes lettres*) :

Profession/Fonction :

Adresse de contact ☐ Privée ☐ Professionnelle

Adresse postale :

NP/Ville/Pays :

Téléphone : E-mail (*indispensable*) :

Je m'inscris à la **Journée de droit pénal du mardi 8 septembre 2020** et m'engage à verser, dès réception de la facture adressée par le Département de droit pénal, la somme de :

Tarif ordinaire ☐ CHF 150.-

Tarif réduit ☐ CHF 100.-

(étudiant-es et assistant-es des universités et avocat-es stagiaires, sur présentation d'une copie de la pièce de légitimation)

Aucun remboursement n'est possible en cas de dédite.

Date : Signature :

Affranchir
SVP

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
Secrétariat du Département de droit pénal
Faculté de droit
40 bd du Pont-d'Arve
1211 Genève 4